



REJOINS

LA SÉCURITÉ PRIVÉE



La Sécurité Privée recrute **20 000**
candidat.es



*Vis une nouvelle **expérience** !*



Tes missions :

Prévenir - Surveiller - Dissuader - Protéger

Tu intervies dans des centres commerciaux, des stades, des salles de concert, des festivals, des parcs d'attractions, des hôtels, des campings, des sites industriels sensibles, des lieux de transports publics de voyageurs, des magasins, des hôpitaux, des aéroports, des gares...

Tu travailles le plus souvent en équipe ou tu es connecté(e) à d'autres collègues.

Tu assures la **sécurité des personnes et des biens** et coopères avec les forces de l'ordre immédiatement en cas de problèmes.

Tu peux aussi te former pour devenir **agent(e) de sécurité incendie** (SSIAP).



Coupe du Monde de Rugby en 2023 et Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024... et si tu étais **au 1^{er} rang !**

La sécurité privée sera aux avant-postes pour les futurs grands événements :

Coupe du Monde de Rugby en 2023, Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, à Paris et dans d'autres villes en France... A l'occasion de ces événements, des fans zones seront également à sécuriser. Hormis ces événements inédits, c'est l'ensemble des événements sportifs et culturels qui ont besoin d'agents de sécurité, dès maintenant !

Les missions exercées sont larges : palpation, gestion des flux du public, sécurité des espaces VIP et médias, contrôle d'accès, etc.



Rejoins la grande famille de la Sécurité Intérieure

La sécurité privée, c'est 180 000 agents en France, ce qui en fait le plus gros effectif de la sécurité intérieure en France, devant la Police nationale ou la Gendarmerie nationale.

C'est un secteur qui recrute en permanence et où le travail est assuré.





Qui peut **devenir** agent de sécurité ?

- Être de **nationalité française** ou **ressortissant européen** ou **titulaire d'un titre de séjour d'au moins 5 ans** sur le territoire national
- Maîtriser le Français (niveau B1 pour les ressortissants étrangers)
- Ne pas avoir été condamné pour des actes délictueux (casier judiciaire B2 ou fichier TAJ compatible)
- Avoir reçu une formation obligatoire de 5 semaines pour assurer l'ensemble des missions de sécurité privée, ou de 3 semaines (dont une en distanciel) pour assurer la sécurité privée dans le secteur événementiel



Un **métier d'avenir**

- Rejoindre **un métier qui recrute...**
- Et pouvoir **y rester longtemps** (en moyenne de 7 ans)
- Et avoir des **perspectives d'évolution** grâce à de nouvelles formations en cours de création
- Être **au contact de public** varié...
- ... Mais aussi **découvrir des lieux inconnus du public**
- Avoir des **horaires adaptables et modulables** pour s'organiser
- **Être reconnu** plus tard pour savoir gérer des situations compliquées avec calme, conviction et force de persuasion
- Connaître avant les autres les futures **technologies de sécurité, l'Intelligence artificielle**, les aides à la décision...



Mon nouveau métier en 5 étapes



Faire financer ma formation :

- Je suis étudiant : Pôle Emploi finance ma formation et m'octroie une rémunération de formation. En IDF, une prime de la région m'est également attribuée. Pour en savoir plus : <https://www.pole-emploi.fr/actualites/le-dossier/services-a-la-personne/securite-1/metiers-securite-acces-etudiants.html>
- Je suis demandeur d'emploi : Pôle Emploi finance également ma formation. Contactez votre conseiller Pôle Emploi ou appeler le 3949.
- Déposer mon CV et répondre aux offres d'emploi : [pole-emploi.fr](https://www.pole-emploi.fr)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



pôle emploi



Scannez-moi

www.ges-securite-privee.org

“Les entreprises qui recrutent !”